



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2025 20

20 mai 2025

ALERTE DE 1200 MEDECINS ET SCIENTIFIQUES

Le 5 mai dernier, ces experts appellent dans une lettre ouverte à protéger la santé et l'environnement alors que le Parlement est appelé à voter des lois allant à l'encontre de cet objectif.

Ils relèvent dans cette lettre, des dérives dangereuses :

- réintroduction de produits interdits du fait de leur toxicité tels que les néoconinoïdes
- placer le « gendarme » des pesticides (l'ANSES) sous la houlette des filières agricoles
- maintien de l'évaluation des molécules sous la coupe des fabricants
- écarter la littérature scientifique de l'analyse des risques.

Ils alertent les ministères de l'agriculture, de l'environnement et de la santé sur les failles de l'homologation des produits quoi font « **de la population des cobayes** ».

Issus du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), de l'INRAE (Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), aux côtés de centaines de médecins, ils demandent au contraire le renforcement de l'expertise réglementaire. Ils précisent que le projet de loi déposé par le sénateur de Haute Loire, Laurent DUPLOMB (Les Républicains) et par ailleurs exploitant agricole contient « **de nombreuses mesures qui vont renforcer la dépendance des agriculteurs aux pesticides chimiques sans pour autant répondre à leur demande de rémunération juste** ».

Ils précisent également que « **la liste des pathologies en lien avec l'exposition professionnelle aux pesticides ne cesse de s'allonger, tout comme celle des pathologies impactant la population générale en particulier lors des fenêtres de vulnérabilité comme la grossesse.** »

Ils rappellent que « **deux expertises collectives, celle de l'INSERM en 2021 et celle de l'INRAE en 2022, ont permis d'établir des faits scientifiques incontestables. La contamination par les pesticides de tous les milieux et du biote (faune et flore) qui y vit, est généralisée et tous les réseaux d'organisation biologique sont impactés.** »

Ils rappellent également que l'évaluation des risques de ces substances demeure « **dépendante des données fournies par les industriels** » et que les tests réglementaires « **n'explorent pas tous les risques potentiels comme par exemple les propriétés de perturbation endocrinienne** et que la **littérature scientifique est trop souvent marginalisée dans les procédures d'homologation.** »

Ils rappellent enfin que « **les risques liés à l'exposition chronique des produits réellement utilisés ainsi que leur effet cocktail, ne sont pas évalués et que l'on retrouve ces substances dans l'eau du robinet, les eaux minérales et nos aliments** »

Voilà des informations qui valorisent encore davantage les informations que nous vous donnons dans nos lettres.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association